



Salle de spectacle le Zéphyr
Tél. : 05 94 28 20 41

2) CAHIER DES CHARGES POUR APPEL D'OFFRE Système de Sécurité Incendie

Vous trouverez ci-dessous le détail des services à effectuer au Zéphyr dans le cadre du Système de Sécurité Incendie.

ENTRETIENS DES INSTALLATIONS

La société qui sera retenue devra garantir :

- Par la fourniture de tout document, la justification de son existence légale.
- Par la vérification périodique de l'ensemble des installations du Système de Sécurité Incendie du Zéphyr, son état permanent de bon fonctionnement.
- La certification de la vérification des installations par la signature d'un document auprès du responsable de la salle, après chaque passage.

Le contrat d'entretien définira le détail des tâches à effectuer et sera signé entre les deux parties.

En contrepartie des services demandés par l'OCRG et aux conditions ci-dessus indiquées, l'entreprise devra nous faire une proposition de tarification.